



No de résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE**

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE THÉRÈSE-DE
BLAINVILLE TENUE LE 27 AOÛT 2020 À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE
VILLE DE ROSEMÈRE.**

SONT PRÉSENTS :

Monsieur Eric Westram, président
Madame Sylvie Surprenant, vice-présidente
Madame Marlene Cordato, déléguée
Monsieur Jean Comtois, délégué
Monsieur Philip Panet-Raymond, représentant
Monsieur Luc Vézina, représentant
Madame Christine Beaudette, représentante
Monsieur Patrick Archambault, représentant

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Monsieur Francis Lanouette, directeur
Me Sandra De Cicco, secrétaire corporative

Les membres du conseil d'administration et les membres du comité de gestion ont dûment été convoqués à la présente assemblée conformément à l'entente intermunicipale.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes et constate le quorum. Il déclare l'assemblée ouverte, il est 9 h 30.

L'assemblée est toutefois suspendue.

Reprise de l'assemblée, il est 9 h 45.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2020-08-091

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **PROPOSÉ** par Mme Marlene Cordato
APPUYÉ par M. Jean Comtois
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que modifié par l'ajout du point 4.3 et du point 6.7 :

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Secrétariat corporatif :
 - 3.1 APPROBATION – Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 9 juillet 2020;



No de résolution
ou annotation

4. Direction générale;
 - 4.1 DÉPÔT – Rapport des dépenses autorisées conformément aux délégations du pouvoir de dépenser;
 - 4.2 AUTORISATION DE SIGNATURE – Entente concernant la coordination du Comité en sécurité civile de la MRC Thérèse-De Blainville;
 - 4.3 ADOPTION – Nouvel écusson;
5. Technologies;
6. Ressources humaines;
 - 6.1 DÉPÔT – Liste mensuelle des employés embauchés – Juillet 2020;
 - 6.2 Lettre de départ à la retraite – Mme Lyne Essiambre, préposée aux télécoms;
 - 6.3 AUTORISATION DE SIGNATURE – Lettre d'entente no 16 – SCFP – Poste contractuel à durée déterminée de technicien(ne) en travail social;
 - 6.4 Lettre de démission – Me Jennifer Thanh Ma, secrétaire corporative adjointe et technicienne juridique;
 - 6.5 ADOPTION – Nouvel organigramme;
 - 6.6 Promotion – Poste de sergent-détective – M. Alexandre Bérubé, mat. 213;
 - 6.7 ADHÉSION – Regroupement Québec-Beauce « Solution UMQ » en assurances collectives en cours de contrat;
7. Finances;
 - 7.1 DÉPÔT – Liste mensuelle des chèques émis ou des comptes payés conformément au règlement de délégations, contrôle et suivi budgétaires (no 7) – 940 905,21 \$;
 - 7.2 APPROBATION – Liste des virements budgétaires de plus de 25 000 \$;
8. Régime de retraite;
9. Affaires juridiques;
10. Avis de motion ou adoption de règlements;
11. Affaires nouvelles;
12. Période de questions;
13. Clôture et levée de l'assemblée.

3. SECRÉTARIAT CORPORATIF

3.1

2020-08-092

APPROBATION – PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 9 JUILLET 2020

ATTENDU QUE le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 9 juillet 2020 a été dressé et transcrit par la secrétaire corporative dans le livre officiel des procès-verbaux de la Régie;

ATTENDU QUE ce procès-verbal doit être approuvé à l'assemblée suivante;

ATTENDU QU'une copie de ce procès-verbal a été transmise dans un délai raisonnable à chacun des membres du conseil d'administration de la Régie pour leur permettre d'en prendre connaissance et que ceux-ci s'en déclarent satisfaits;



No de résolution
ou annotation

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par M. Jean Comtois
APPUYÉ par Mme Sylvie Surprenant
et **RÉSOLU** à l'unanimité

QUE le procès-verbal de l'assemblée du 9 juillet 2020 soit approuvé tel que rédigé;

QUE conformément à l'article 12 du *Règlement no 1 concernant la régie interne du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville*, la secrétaire corporative est dispensée d'en faire lecture.

4. DIRECTION GÉNÉRALE

4.1

2020-08-093

DÉPÔT – RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES CONFORMÉMENT AUX DÉLÉGATIONS DU POUVOIR DE DÉPENSER

Conformément à l'article 8.3 du Règlement no 7 décrétant les règles de délégations, de contrôle et de suivi budgétaires, la trésorière dépose aux membres du conseil d'administration de la Régie, le rapport des dépenses autorisées par tout fonctionnaire ou employé conformément à la section 3 du règlement.

4.2

2020-08-094

AUTORISATION DE SIGNATURE – ENTENTE CONCERNANT LA COORDINATION DU COMITÉ EN SÉCURITÉ CIVILE DE LA MRC THÉRÈSE-DE BLAINVILLE

CONSIDÉRANT la remise sur pied du Comité en sécurité civile de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Thérèse-De Blainville;

CONSIDÉRANT la recommandation des directeurs généraux des villes constituantes de mandater monsieur Francis Lanouette, directeur de la Régie, afin qu'il se penche sur la coordination du CSC;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'établir par entente, les modalités relatives à la coordination du CSC de la MRC;

CONSIDÉRANT les pouvoirs contractuels dévolus à la Régie;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Mme Sylvie Surprenant
APPUYÉ par M. Jean Comtois
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

D'AUTORISER le président et la secrétaire corporative à procéder à la signature, pour et au nom de la Régie de l'Entente concernant la coordination du Comité en sécurité civile de la MRC Thérèse-de Blainville.



No de résolution
ou annotation

4.3

2020-08-095

ADOPTION – NOUVEL ÉCUSSON

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction de doter la Régie d'un nouvel écusson plus avant-garde et représentatif de la fonction policière.

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Mme Marlene Cordato
APPUYÉ par M. Jean Comtois
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

D'AUTORISER le président et la secrétaire corporative à procéder à la signature, pour et au nom de la Régie de l'Entente concernant la coordination du Comité en sécurité civile de la MRC Thérèse-De Blainville.

5. TECHNOLOGIES

6. RESSOURCES HUMAINES

6.1

2020-08-096

DÉPÔT – LISTE MENSUELLE DES EMPLOYÉS EMBAUCHÉS – JUILLET 2020

Conformément à l'article 2.4 du Règlement no 7 décrétant les règles de délégations, de contrôle et de suivi budgétaires, la liste des employés embauchés au cours du mois de juillet 2020 est déposée aux membres du conseil d'administration.

La trésorière atteste que les crédits sont suffisants à cet effet, tel qu'en fait foi le certificat numéro 2020-12.

6.2

2020-08-097

LETTRE DE DÉPART À LA RETRAITE – MME LYNE ESSIAMBRE, PRÉPOSÉE AUX TÉLÉCOMS

VU la réception d'une lettre de Mme Lyne Essiambre, préposée aux télécoms, avisant la Régie de son départ à la retraite;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par M. Jean Comtois
APPUYÉ par Mme Sylvie Surprenant
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

DE PRENDRE ACTE du dépôt de la lettre d'avis de retraite de Mme Lyne Essiambre, préposée aux télécoms, datée du 24 juin 2020 (retraite effective le 1^{er} septembre 2020);

DE CONFIRMER la date effective de retraite ci-haut mentionnée.



No de résolution
ou annotation

2020-08-098

6.3

AUTORISATION DE SIGNATURE – LETTRE D'ENTENTE NO 16 – SCFP – POSTE CONTRACTUEL À DURÉE DÉTERMINÉE DE TECHNICIEN(NE) EN TRAVAIL SOCIAL

CONSIDÉRANT l'entente intervenue entre la Régie et le *Syndicat canadien de la fonction publique – Section locale 4708* relativement au poste contractuel à durée déterminée de technicien(ne) en travail social;

CONSIDÉRANT les recommandations de la directrice – affaires corporatives de procéder à la signature d'une lettre d'entente relativement à cet égard;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Mme Marlene Cordato
APPUYÉ par M. Jean Comtois
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

D'AUTORISER la signature par le président, ou en son absence, la vice-présidente, le directeur et la secrétaire corporative, pour et au nom de la Régie, de la lettre d'entente no 16 entre la Régie et le *Syndicat canadien de la fonction publique – Section locale 4708*, ayant pour objet le poste contractuel à durée déterminée de technicien(ne) en travail social.

6.4

2020-08-099

LETTRE DE DÉMISSION – ME JENNIFER DAN-THANH MA, SECRÉTAIRE CORPORATIVE ADJOINTE ET TECHNICIENNE JURIDIQUE

VU la réception d'une lettre de Mme Jennifer Dan-Thanh Ma avisant la Régie de sa démission;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par M. Jean Comtois
APPUYÉ par Mme Marlene Cordato
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

DE PRENDRE ACTE du dépôt de la lettre de démission de Me Jennifer Dan-Thanh Ma, datée du 23 juillet 2020 (démission effective le 21 août 2020);

DE CONFIRMER la date effective de démission ci-haut mentionnée.

6.5

2020-08-100

ADOPTION – NOUVEL ORGANIGRAMME

ATTENDU QU'EN raison de modifications à la structure organisationnelle de la Régie, il y a lieu d'entériner un nouvel organigramme;

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur à cet égard;



No de résolution
ou annotation

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Mme Sylvie Surprenant
APPUYÉ par Mme Marlene Cordato
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

D'ENTÉRINER l'abolition du poste permanent syndiqué de secrétaire corporatif(ve) adjoint(e) / technicien(ne) juridique;

D'ENTÉRINER la création du poste cadre de conseiller, conseillère aux affaires juridiques et secrétaire corporatif(ve) adjoint(e);

D'ADOPTER le nouvel organigramme de la Régie (version Août 2020).

6.6

2020-08-101

PROMOTION AU POSTE DE SERGENT-DÉTECTIVE – M. ALEXANDRE BÉRUBÉ, MATRICULE 213

CONSIDÉRANT QU'un poste régulier de sergent-détective est vacant et est à pourvoir, et ce, en raison de la nomination de M. Christian Landry au poste régulier de sergent-détective liaison et des mouvements de personnel s'y rattachant;

CONSIDÉRANT QUE M. Alexandre Bérubé est le prochain candidat inscrit sur la banque d'admissibilité à ce poste et qu'en conséquence, ce poste lui revient conformément à la convention collective en vigueur;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par M. Jean Comtois
APPUYÉ par Mme Marlene Cordato
et **RÉSOLU** à l'unanimité

DE PRENDRE ACTE de la promotion de M. Alexandre Bérubé, matricule 213 au poste de sergent-détective à la Division des enquêtes et ce, rétroactivement au 13 août 2020.

6.7

2020-08-102

ADHÉSION – REGROUPEMENT QUÉBEC-BEAUCE « SOLUTION UMQ » EN ASSURANCES COLLECTIVES EN COURS DE CONTRAT

ATTENDU QUE conformément à la *Loi sur les cités et* conformité avec la Solution UMQ, le conseil souhaite autoriser la Régie à joindre un regroupement d'achats de produits d'assurances collectives de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) aux meilleures conditions possible;

ATTENDU QU'à la suite d'un appel d'offres public, Mallette actuaire inc. s'est déjà vue octroyer le contrat pour les services de consultant indépendant par l'UMQ en application de la Solution UMQ;



No de résolution
ou annotation

ATTENDU QUE la rémunération prévue au contrat — Solution UMQ — à octroyer est de 0,65 % au consultant Mallette actuaires inc. et les frais de gestion prévus pour l'UMQ sont de 1,15 %;

ATTENDU QU'advenant que la Régie joigne un regroupement de l'UMQ, le consultant s'est engagé et doit respecter les mêmes termes et modalités reliés au mandat qu'il a obtenu de l'UMQ;

ATTENDU QUE la Régie souhaite maintenant confirmer son adhésion à la solution des regroupements de l'UMQ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Mme Sylvie Surprenant
APPUYÉ par M. Jean Comtois
et **RÉSOLU** à l'unanimité

QUE le conseil déclare d'abord qu'il n'a pas donné d'autre mandat à d'autres consultants en semblable matière pour toute période pouvant correspondre en tout ou en partie à celle pour laquelle la Régie souhaite maintenant obtenir des assurances collectives par l'entremise du programme de l'UMQ;

QU'EN conséquence de ce qui est mentionné plus haut, le Conseil autorise l'octroi ou le transfert du mandat de conseiller en assurances collectives à Mallette actuaires inc., dans le cadre et aux conditions de la Solution UMQ, à compter du 1^{er} novembre 2020 jusqu'au 31 décembre 2023, applicable au contrat du Regroupement passé auprès de l'assureur SSQ Assurance. Ledit transfert confirmant, le cas échéant, la fin de tout contrat ou mandat antérieur avec un courtier ou consultant en la matière;

QUE le Conseil confirme aussi par les présentes son adhésion à la Solution UMQ en matière d'assurances collectives, à compter du 1^{er} novembre 2020 jusqu'au 31 décembre 2023, applicable au contrat du Regroupement Québec-Beauce passé auprès de l'assureur SSQ Assurance, suivant l'appel d'offres public n° UMQ 001-2019-2024;

QUE l'adhésion au regroupement — Solution UMQ — sera alors d'une durée maximale de cinq (5) ans;

QUE la Régie mandate l'UMQ pour agir à titre de mandataire afin de la représenter au contrat d'assurances collectives pour l'accès à son dossier d'assurances collectives auprès de l'assureur, dans le respect des règles de protection des renseignements personnels;

QUE la Régie s'engage à payer à l'UMQ, le cas échéant, des frais de gestion de 1,15 % des primes totales versées par la Régie durant le terme de son adhésion au contrat et une rémunération de 0,65 % des primes totales versées par la Régie au consultant Mallette actuaires inc.;



No de résolution
ou annotation

QUE la Régie s'engage à respecter les dispositions du contrat intervenu avec l'assureur en application des présentes au sein du regroupement auquel la Régie se joint.

7. FINANCES

7.1

2020-08-103

DÉPÔT – LISTE MENSUELLE DES CHÈQUES ÉMIS OU DES COMPTES PAYÉS CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT DE DÉLÉGATIONS, CONTRÔLE ET SUIVI BUDGÉTAIRES (NO 7) – 940 905,21 \$

Conformément à l'article 8.3 du Règlement no 7 décrétant les règles de délégations, de contrôle et de suivi budgétaires, la trésorière dépose aux membres du conseil d'administration de la Régie, la liste des comptes payés par l'émission de chèques (no 23 750 à 23 736 inclusivement), et ce, au cours du mois de juillet 2020 totalisant un montant 940 905,21 \$.

7.2

2020-08-104

APPROBATION – LISTE DES VIREMENTS BUDGÉTAIRES DE PLUS DE 25 000 \$

CONSIDÉRANT QU'EN vertu de la politique des variations et virements budgétaires, le conseil doit approuver les virements budgétaires de 25 000 \$ et plus;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Mme Marlene Cordato
APPUYÉ par M. Jean Comtois
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

D'APPROUVER les virements budgétaires de 25 000 \$ et plus, détaillés à la liste annexée à la présente résolution.

8. RÉGIME DE RETRAITE

Aucun sujet.

9. AFFAIRES JURIDIQUES

Aucun sujet.

10. AVIS DE MOTION OU ADOPTION DE RÈGLEMENTS

Aucun sujet.

11. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun sujet.



No de résolution
ou annotation

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est formulée.

13. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2020-08-105

CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé,

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par M. Jean Comtois
APPUYÉ par Mme Marlene Cordato
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

QUE l'assemblée soit levée, il est 9 h 50.

Monsieur Eric Westram
Président

Me Sandra De Cicco
Secrétaire corporative

No de résolution
ou annotation

